

Restauration du stock de perchaudes du lac Saint-Pierre

Bilan des essais de contrôle par abattage du cormoran à aigrettes
réalisés au lac Saint Pierre en 2012

Mai 2013

Direction générale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

**RESTAURATION DU STOCK DE PERCHAUDES DU LAC SAINT-PIERRE
BILAN DES ESSAIS DE CONTRÔLE PAR ABATTAGE
DU CORMORAN À AIGRETTES
RÉALISÉS AU LAC SAINT-PIERRE EN 2012**

*Direction générale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Ministère des Ressources naturelles
Mai 2013*



LE CORMORAN À AIGRETTES

- Oiseau en expansion en Amérique du Nord
- Se nourrit de poissons de petite taille
- S'est implanté en force au lac Saint-Pierre au début des années 2000
- Est reconnu comme l'un des facteurs pouvant limiter le rétablissement des stocks de perchaudes au lac Saint-Pierre
- Niche sur neuf îlots artificiels érigés entre 1967 et 1985 par la Garde côtière canadienne pour rendre la navigation commerciale plus sécuritaire sur le fleuve Saint-Laurent
- Cause des dommages à certains équipements installés sur ces îlots

Population nicheuse au lac Saint-Pierre

- Plus de 1 000 individus, soit de 500 à 600 couples nicheurs
- Quelque 620 nids dénombrés en 2012

Population en période de rassemblement prémigratoire

- Nombre total d'individus pouvant atteindre 5 000

LE CONTRÔLE DU CORMORAN NICHEUR AU LAC SAINT-PIERRE

Stérilisation des œufs par huilage

Depuis 2008, le gouvernement procède, comme moyen de contrôle du cormoran nichant au lac Saint-Pierre, à la stérilisation des œufs par enrobage à l'aide d'une huile végétale. Cette intervention, qui s'inscrit parmi les nombreuses mesures prises en vue du rétablissement de la perchaude au lac Saint-Pierre, permet de limiter la reproduction et la population du cormoran à cet endroit et, par conséquent, de réduire la consommation de perchaudes par ce prédateur.

Essais de contrôle par abattage

En 2012, en complément du moratoire sur la pêche commerciale et sportive, en vigueur depuis le 4 mai 2012, le gouvernement a décidé de procéder à des **essais** de contrôle par abattage du cormoran au cours de la période estivale de cette même année. Ces essais avaient pour but :

- d'évaluer l'applicabilité, l'efficacité et les éventuelles répercussions de cette méthode de contrôle sur ce plan d'eau;
- de recueillir des données complémentaires sur l'alimentation du cormoran par l'analyse des contenus stomacaux;
- d'avoir un aperçu des effets potentiels sur les stocks de perchaudes;
- de permettre de prendre une décision éclairée quant à la mise en place ou non d'un plan de contrôle par abattage comme moyen supplémentaire visant le rétablissement de la perchaude.

LE BILAN 2012

LES RÉSULTATS DES ESSAIS DE CONTRÔLE PAR ABATTAGE

NOMBRE D'ESSAIS TOTAL RÉALISÉS	15
À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE	Entre le 28 juin et le 11 septembre 2012
PAR QUI	Le personnel qualifié du Ministère
QUAND	À différents moments de la journée et selon les conditions météorologiques et de navigation au lac Saint-Pierre

APPLICABILITÉ DE LA MÉTHODE AU LAC SAINT-PIERRE

- La méthode de contrôle par abattage étant effectuée pour la première fois au lac Saint-Pierre, différents types d'armes, de munitions, d'embarcations et de techniques d'approche ont été testés.

CONSTAT : Bien que certains aspects demeurent à tester, il semble que, dans son ensemble, la méthode soit applicable au lac Saint-Pierre.

EFFICACITÉ DE LA MÉTHODE

- Au total, les essais ont permis l'abattage de **651** cormorans nicheurs et migrateurs (adultes, sous-adultes et jeunes de l'année).
- De ce nombre, on compte au moins **419 cormorans nicheurs**, ce qui représente 34 % de la population nicheuse estimée, en 2012, à 1 240 cormorans au lac Saint-Pierre.
- Ce nombre d'oiseaux abattus pourrait permettre d'observer, dans les années à venir, une réduction de la population nicheuse.

CONSTAT : L'efficacité de la méthode ne peut être mesurée après une seule période d'essais. Ses effets sur l'utilisation des sites ne seront en effet réellement perceptibles que l'année suivante, soit à l'arrivée des cormorans sur les aires de reproduction.

ÉVENTUELLES RÉPERCUSSIONS DE CETTE MÉTHODE SUR CE PLAN D'EAU

- L'une des possibles répercussions négatives est le déplacement de la colonie vers un autre site du lac Saint-Pierre.
- Pour l'heure, aucun déplacement de la colonie vers le pourtour du lac n'a été observé ou rapporté.
- Il n'est toutefois pas impossible que ce phénomène puisse être observé lors de la période d'arrivée du cormoran dans les aires de reproduction.

CONSTAT : Les éventuelles répercussions négatives de cette méthode demeurent à surveiller.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'ALIMENTATION

- L'abattage de cormorans a permis d'identifier et de mesurer **717** poissons trouvés dans les **171** estomacs non vides.
- L'étude a révélé que le cormoran :
 - se nourrit de petits poissons dont le poids moyen avoisine les 30 g et la taille tourne en moyenne autour de 11 cm;
 - mangerait au total environ **17** poissons par jour, **toutes espèces confondues**.
- Selon l'étude, en 2012, la perchaude s'est avérée la principale espèce de poisson consommée par les cormorans, soit 45,5 % en nombre et 27,9 % en poids.
- En complément, une vingtaine d'autres espèces, dont la barbotte brune, le crapet-soleil et le doré jaune, ont été consommées.

CONSTAT : La consommation de perchaudes par les cormorans au lac Saint-Pierre demeure importante mais montre une diminution de 55 % par rapport à 2002. Cette réduction serait le reflet de la diminution de l'abondance de ce poisson dans le lac Saint-Pierre.

Le niveau d'eau particulièrement bas du lac Saint-Pierre en 2012 a assurément influencé la répartition des poissons et, par conséquent, leur consommation par les cormorans.

LA POURSUITE DES ESSAIS DE CONTRÔLE

Bien que les essais réalisés dans leur ensemble en 2012 s'avèrent, de prime abord, concluants, ils ne permettent pas de prendre une décision éclairée quant à la mise en place ou non d'un plan de contrôle par abattage comme moyen supplémentaire de rétablir la population de perchaude. Pour cette raison, au cours de la saison 2013, les essais de contrôle par abattage du cormoran au lac Saint-Pierre seront poursuivis.

LE LAC SAINT-PIERRE
ENSEMBLE, RESTAURONS NOTRE RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE (UNESCO)